



Traité pratique Les retenues à la source sur traitements et salaires

- La détermination de la base imposable
- Les déductions pour la détermination de la base nette fiscale soumise à la retenue à la source
- Les modalités de calcul de la retenue à la source
- Les traitements et salaires en fiscalité internationale
- Responsabilité et risques liés

I - La détermination de la base imposable

- Les déductions au titre des charges sociales obligatoires
- Les avantages en nature imposables
- Les éléments exclus de l'imposition et de la retenue à la source

II - Les déductions pour la détermination de la base nette fiscale soumise à la retenue à la source

- Les déductions au titre des charges sociales obligatoires
- Abattement forfaitaire d'assiette de 10% des salaires plafonné à 2.000D par an ou de 25% des pensions de retraite

Les déductions pour charges de famille

Déduction des primes afférentes à des contrats d'assurance-vie individuels ou collectifs

Déduction des fractions remboursées en principal et intérêts des emprunts pour études universitaires

Les intérêts déductibles au titre de l'acquisition ou de la construction du premier logement à usage d'habitation

Les arrrages de rentes

Les dégrèvements fiscaux au titre des réinvestissements exonérés

Traité pratique : Les retenues à la source sur traitements et salaires

III - Les modalités de calcul de la retenue à la source

- Éléments réguliers de paie et éléments relevant des rétributions provisoires ou accidentelles chez le même employeur
- La prise en charge des impôts par l'employeur
- Les retenues à la source forfaitaires
- Salaires reçus de l'étranger
- Pensions et rentes viagères reçues de l'étranger
- Retenue à la source au titre des rémunérations d'un travail occasionnel ou accidentel
- Retenues à la source applicables aux salariés détachés à l'étranger
- Rémunérations versées aux dirigeants sociaux
- Sort de l'excédent de retenue à la source sur salaires

IV - Les traitements et salaires, pensions et rentes viagères en fiscalité internationale

- Étrangers employés en Tunisie
- Rémunérations servies aux dirigeants de sociétés de capitaux non-résidents
- Tunisiens expatriés à l'étranger
- Pensions et rentes viagères perçues de l'étranger ou versées à des personnes non-résidentes
- Rémunérations publiques
- Étudiants et stagiaires étrangers
- Enseignants et chercheurs
- Salariés travaillant à bord d'un navire ou d'un aéronef exploité en trafic international

Responsabilité et risques liés à la retenue à la source au titre des traitements et salaires

- Avec un index alphabétique indicatif -

BON DE COMMANDE

Nom et Prénom : _____
 Société : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code postal : _____ Tél : _____
 E-mail : _____ Fax : _____
 _____ Exemplaires Traité pratique
Les retenues à la source
sur traitements et salaires X 125 D l'unité soit : _____

Je joins mon règlement par :

- Chèque barré à l'ordre de " Les Editions Raouf YAICH "
 - Virement bancaire Espèces
- (CCB : 11 701 0003896 002 788 11 - UBCI Ech-chebbi SFAX).

(Une facture justificative vous est envoyée à la réception du présent bon de commande accompagné du règlement).

Traité pratique Les retenues à la source sur traitements et salaires

J'adresse ma commande à :
 "Les éditions Raouf YAICH"
 Avenue Habib Thameur
 Imm. Attijari Bank
 Rez-de-chaussée - 3000 Sfax
 Tel : 74 200 416
 Fax : 74 297 234 / 74 200 417
 Site web : www.expertiseonline.com
 E-mail : lajmi.manet@gmail.com

Date _____
 Cachet et signature